Liège, le 6 décembre 2016

***COMMUNIQUE DE PRESSE***

**Le Prix de l’innovation 2016 décerné à Maître Jean Marot**

***Le Prix de l’innovation, instauré par le barreau de Liège en vue de récompenser une manière différente et créative d’exercer ou de valoriser la profession d’avocat, est décerné cette année à Maître Jean Marot, avocat du barreau de Huy, pour la créativité et la transparence dont il fait preuve dans le cadre de son site internet***

***(*** [***https://jm-a.be/***](https://jm-a.be/) ***).***

Le droit n’échappe pas aux évolutions qui s’opèrent à grande vitesse dans tous les domaines.

Au printemps 2016, le barreau de Liège décidait d’instaurer un [Prix de l’innovation](http://liege.obfg.be/actu/innovation%20d%C3%A9finitif%204.pdf) ouvert aux avocats de la province (Liège, Huy, Verviers et Eupen).

A l’instar de l’incubateur du barreau de Paris, le Prix de l’innovation a pour objectif de promouvoir et de récompenser une manière différente et créative de pratiquer ou de valoriser la profession d’avocat.



Lors de la séance solennelle de rentrée de la Conférence Libre du Jeune Barreau de Liège, le 18 novembre dernier, le prix a été décerné à Maître Jean Marot, avocat au barreau de Huy, qui a mis en ligne un [site internet interactif.](https://jm-a.be/)

Ce site permet notamment aux clients de consulter en ligne leur avocat, de prendre connaissance de leur dossier et d’échanger des documents, le tout de manière sécurisée. Il comprend en outre toutes les mentions utiles à la compréhension du fonctionnement du cabinet consulté et du métier d’avocat. Il valorise ainsi la profession d’avocat en mettant en avant son accessibilité et son ouverture vers la société civile.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

François Dembour
bâtonnier du barreau de Liège
Tél : +32 4 232 56 60

batonnierdeliege@avocat.be

Jessica Loly

Membre du Conseil de l’Ordre

Tél. : +32 4 221 79 79

j.loly@avocat.be

N’oubliez pas de consulter : <http://presse.barreaudeliege.be>